La gazette de Houx

www.ville-houx.com

Bulletin municipal N° 127 Décembre 2022

Vie de la commune

La fête Nationale à Houx, encore une réussite ! **PAGE 7**

Vin chaud, gaufres, chocolat chaud miel,...

Vendredi 9 décembre 2022

Présence du Père Noël à partir de 18h

Beaucoup de créations artisanales !!!

Marché de Noël nocturne
de 16h30 à 21h30

Sur la place de l'église et dans la cour de la Mairie

Editorial

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire…… P.2

Vie de la commune

Plan Local d'Urbanisme…..... P.3

Infos scolaires…...……..…… P.4

Visite des écoles aux élus..... P.6

Cérémonie du 11 novembre... P.6

Fête Nationale…..……... P.7

Marché communal……..... P.8

Vie associative

Actions & Récréation……... P.9

C.C.A.S : le repas des aînés... P.9

Divers……..…...…… P.10

Renseignements pratiques

Etat civil-agenda……..….. P.11

Numéros importants et permanences de la Mairie….. P.12

Directeur de la publication: VF.BRIAR

Rédacteurs: VF.BRIAR, M.PERROTIN, E.TORCHON, B.LAPEYRONIE.

Réalisation: M.PERROTIN

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 100

Chères houssoises et chers houssois,

L'année 2022 se termine déjà. Nous avons pu avancer sur divers dossiers, dont la modification du PLU en phase de clôture pour le début d'année 2023. Nous avons également construit un abri bus pour l'école, place de la mairie et le projet de construction d'une aire de jeux se poursuit avec la réception des agrès prévue en novembre.

Par ailleurs, nous poursuivons le plan de sécurisation du village avec l'installation d'un sens interdit lumineux rue de la mairie et la réfection du passage piétons à proximité de l'école. La mise en sens interdit de la rue du château d'eau est en attente de réception des nouveaux panneaux. En revanche, l'inversion du stop à l'intersection de la rue de l'aqueduc avec la rue du chemin blanc a bien été réalisée. Une réflexion porte également sur le croisement avec la rue de la Villeneuve, afin de couper la vitesse des véhicules entrant dans le village.

Le contexte actuel de tensions internationales, de hausse des prix et le covid toujours présent, rendent particulièrement compliqué la gestion au quotidien. C'est la raison pour laquelle un plan d'économie a été décidé en conseil municipal et vise à réduire l'éclairage public, à appliquer les consignes gouvernementales en matière de chauffage des locaux publics à 19 ° et à réduire au minimum les décorations de Noël.

Néanmoins, les fêtes de fins d'années approchent et nous avons décidé de maintenir le repas des anciens qui est l'un des rares moments de communion avec nos ainés. Il aura lieu le 17 décembre dans la salle socio-culturelle, comme à l'habitude. De même, la traditionnelle distribution de coffrets cadeaux aura bien lieu pour celles et ceux qui ne souhaitent pas participer au repas.

Notre marché bimensuel a besoin d'un second souffle. En effet, très affecté par le contexte d'inflation actuel, il n'en demeure pas moins un incontournable de la commune, sa réputation dépasse aujourd'hui les murs de notre village. Grâce l'engagement des commerçants et du « bouche à oreille » qui aide à la venue de nouveaux exposants, il résiste peu ou prou aux conditions dégradées de l'économie. Il nous incombe aujourd'hui, à chacun d'entre nous de permettre la pérennisation de ce marché par une fréquentation assidue et si chacun fait un petit achat cela pourrait contribuer à le maintenir sur le sol communal. A titre d'information, le conseil a voté une taxe d'occupation du sol de 2,50 euros par exposant. Cette modique somme montre bien que notre volonté est de mettre tous les atouts de notre côté pour faire vivre ce marché pour répondre aux besoins de la population….

Concernant la restauration scolaire, la transition avec le SIVOS s'est bien effectuée. Désormais la gestion de la cantine est de la compétence du syndicat qui a un réel projet d'investissement pour bien intégrer cette activité à leur gestion. Le maintien du personnel de service et le fournisseur étant le même, cela fut transparent pour les enfants.

L'année 2022 nous aura aussi marqué tristement par le décès de notre doyenne Madame Valentin Jeanne à l'âge de 102 ans. Notre nouvelle doyenne est maintenant madame BARIS Renée, née en 1927.

Même si l'année 2023 s'annonce encore compliquée, néanmoins, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de toutes celles et ceux que vous aimez.

Prenez bien soin de vous.

Bien à vous

Victor Franck BRIAR

Vie de la commune

PLAN LOCAL D'URBANISME

La modification du Plan Local d'Urbanisme

L'arrêté du PLU a été voté au dernier conseil municipal par 6 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions. Cela permet néanmoins de poursuivre cette modification qui permettra notamment une mise aux normes des documents d'urbanisme et la suppression de la ZAC située rue des anciens vergers.

Notre liste a été élue pour supprimer cette ZAC qui dénature l'entrée du village, il semblerait que certains l'ont oublié…

Mais, si l'objectif est bien de préserver l'authenticité de notre village, il n'en demeure pas moins vrai que le règlement du PLU doit répondre à une mise aux normes des textes d'urbanisme, notamment avec la loi Alur qui vient affirmer les règles de limitation de l'utilisation des terres agricoles afin de préserver l'environnement et de refreiner l'étalement urbain.

Par ailleurs, je précise que malgré tout, qu'une partie très importante du règlement reste inchangée.

La prochaine étape consistera a lancer une enquête publique qui intégrera toutes les remarques et interrogations que les uns ou les autres pourraient encore avoir, après une lecture approfondie du règlement. Une fois mis à jour, le rapport de l'enquêteur public et le dossier complet du PLU seront envoyés à la préfecture, mais aussi à tous les services de l'état (représentants du conseil régional, présidents du conseil départemental, à l'autorité de transport, de gestion des parc nationaux, à la chambre de commerce et de l'industrie, la chambre des métiers, la chambre d'agriculture, à Chartres Agglomération et à l'autorité environnementale).

Une fois que tous ces organismes auront fait leurs remarques et rendu un avis, le dossier du PLU sera soumis à l'approbation du conseil municipal, avant d'être rendu public, après un dernier contrôle de légalité.

Si tout se déroule normalement, cette dernière étape devrait avoir lieu avant les vacances scolaires 2023.

Pour rappel…

La modification du PLU à pour but:

- De maitriser l'apport de nouveaux habitants afin de maintenir la qualité de vie de Houx et de ne pas surcharger les équipements publics et les services
- De maitriser l'utilisation du foncier (comme les terres agricoles), en favorisant la reconquête des logements existants, c'est-à-dire des logements vacants ou encore, des logements à rénover. L'objectif étant de permettre aux jeunes couples de s'installer dans notre commune en accédant à ces logements
- De construire en priorité dans les espaces desservis par les réseaux et les voiries
- De préserver l'entrée du village depuis Hanches
- De supprimer la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) (engranger par l'ancienne municipalité) et qui ne réponds pas du tout à la préservation de notre village, ni à ses infrastructures (école, station d'épuration,…)

Ce projet était le point le plus important de notre programme aux dernières élections et nous le mènerons jusqu'au bout afin de préserver la qualité de vie recherchée de nos habitants !

Vie de la commune

INFOS SCOLAIRES

La remise des prix

Après deux années de contraintes sanitaires, c'est pour le plus grand plaisir de tous que la remise des prix aux écoliers a pu se dérouler sous le regard de leurs parents. Le 5 juillet, les municipalités de Houx et Yermenonville ont en effet récompensé les élèves du CP au CM2 pour leur travail fournit tout au long de l'année en leur offrant des ouvrages sélectionnés avec choix par l'équipe enseignante. Les CM2, quant à eux, futurs collégiens, se sont vu remettre le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un manuel d'Anglais. Nous leur souhaitons « bon vent » pour la suite de leurs études. Les professeurs des écoles ont également reçu des fleurs en remerciement pour leur investissement tout au long de cette année scolaire. Pour clôturer cette soirée festive, parents, enfants, élus et enseignants ont partagés un moment d'échange et de convivialité autour d'un cocktail offert par les municipalités.

Le SIVOS

Maternelle de GAS

Il y a parfois des nouvelles dont nous nous réjouissons ! Après des échanges avec l'Inspection Académique depuis l'an dernier, l'Académie d'Orléans-Tours nous a informé en ce début d'année scolaire de la réouverture de la troisième classe de l'école maternelle de GAS, le lundi 5 septembre 2022. Cette ouverture de classe a permis de diminuer les effectifs par classe prévus initialement en double niveaux, pour accueillir cette année 57 élèves de quatre communes (Gas, Yermenonville, Escrones et Houx) sur trois classes (21 petites sections, 16 moyennes sections, 20 grandes sections). De meilleures conditions de travail pour une école de qualité !

Restauration scolaire de l'école de HOUX

Suite à la demande du conseil municipal et en accord avec le conseil syndical du SIVOS de Gallardon, la compétence de la restauration scolaire a été transférée au SIVOS depuis la rentrée scolaire 2022.

Pour rappel celui-ci a en charge la restauration scolaire de la maternelle jusqu'au CM2 ainsi que le transport scolaire jusqu'au collège. Cette décision permettra aux parents de simplifier leurs démarches administratives en ayant un seul interlocuteur, que l'enfant soit scolarisé à Houx ou à Yermenonville. Les agents déjà en place sur le site ainsi que le prestataire de repas, Yvelines restauration, ont permis de ne pas modifier les habitudes des élèves. Des travaux sont d'ores et déjà prévus par le SIVOS afin d'améliorer l'accueil des élèves dans nos locaux. Le restaurant scolaire de l'école élémentaire de Houx accueille en moyenne 40 élèves par récréation. La prise en charge des enfants est organisée sur un temps : De 11h30 à 13h30. Pendant ce temps récréatif, l'équipe d'animation proposent des activités. Ainsi, les enfants peuvent accéder à des espaces intérieurs (restaurant scolaire) ou extérieur (cour), participer aux animations ou rester en autonomie selon leur envie.

Ils disposent également de jouets tels que des ballons, cerceaux, cordes à sauter, des livres, des jeux de sociétés et du matériel de loisirs créatifs. Les enfants sont pris en charge par une équipe de 2 agents.

Le SIVOS (suite)

Portail famille

Le SIVOS de Gallardon met en place un nouveau portail parents, plus simple, plus convivial et plus complet. Il vous permet de dématérialiser vos démarches, uniquement pour la restauration scolaire. À partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, vous pourrez :

- gérer l'agenda de vos enfants à la restauration scolaire
- consulter vos historiques de factures
- consulter et modifier vos données personnelles

=> www.sivos-gallardon.com

Retrouvez l'application du SIVOS de Gallardon sur Google Play et App Store !

Elle vous permettra :

- de suivre les actualités du SIVOS de Gallardon
- d'être alerté en temps réel grâce à des notifications

Le SIVOS adapte ses horaires

Suite à plusieurs demandes et afin de mieux vous servir, le SIVOS de Gallardon adapte ses horaires.

A compter du lundi 19 septembre 2022 :

Accueil physique du public	
Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h | 13h30-16h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h | 13h30-16h
Vendredi	9h-12h

Accueil téléphonique du public	
Lundi	9h-12h | 13h30-16h
Mardi	9h-12h | 13h30-16h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h | 13h30-16h
Vendredi	9h-12h

- VISITE DES ÉCOLES
- CÉRÉMONIE DU 11 NOV

Visite des écoles aux élus

Samedi 24 septembre 2022, les élus du SIVOS de Gallardon étaient conviés à la visite des établissements scolaires en présence de la 4ème vice-présidente du Département d'Eure-et-Loir, Anne BRACCO.

Une occasion de présenter l'ensemble des travaux réalisés et subventionnés dans chaque école.

Depuis 2020, le SIVOS de Gallardon mène une politique engagée en matière de sobriété énergétique. L'objectif est de diviser par 2 nos émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie d'ici 2025.

Aujourd'hui, dans un contexte de crise énergétique et climatique et de hausse des prix de l'électricité et du gaz, Mr MEYER, Président du SIVOS a annoncé le choix d'aller encore plus loin pour soutenir l'effort global de sobriété énergétique. « Notre mobilisation va contribuer à l'atteinte de l'objectif fixé par le Gouvernement : réduire de 10% les dépenses énergétiques au niveau national d'ici 2024 ».

Dans ce cadre, le SIVOS de Gallardon va mettre en place des actions pour réduire ses consommations énergétiques : consignes de chauffage paramétrées au juste besoin en fonction de l'occupation des sites, mise en veille des équipements…

Cérémonie du 11 novembre

En ce 11 novembre, jour de commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, le pays a rendu hommage à tous ceux qui ont combattu pour la France entre 1914 et 1918.

Ces cérémonies sont l'occasion pour l'ensemble des français de se réunir autour des valeurs fortes d'engagement et du souvenir, et de renforcer le lien armée/nation, en rappelant le sens de la mission des forces armées pour la protection des français.

Après la lecture de texte par un enfant du village, le dépôt de gerbe au monument aux Morts du cimetière de Houx et un moment de recueillement à la mémoire des anciens, une séance plus conviviale d'échanges a eu lieu dans les locaux de la Mairie.

« Ne pas oublier le passé... »

FÊTE NATIONALE

La fête Nationale

La troisième fête nationale sous l'ère Franck BRIAR, s'est déroulée dans notre village et toujours dans une démarche de convivialité et d'accessibilité pour tous.

En effet, la participation au repas était de sept euros pour les habitants du village. Nous avons accueilli plus de 200 convives ! Merci d'êtres venus aussi nombreux...

Cette année nous nous sommes lancés dans le « jambon grillé & frites ». Ce repas champêtre a bien sûr ravi les gourmands que ce soit, les petits et les grands.

Comme la précédente année, un vin d'honneur, ou plutôt, un planteur à volonté a été offert par la municipalité et du côté de l'animation, le carrousel a de nouveau fait voyager les convives !

Le château gonflable de la commune, des jeux d'antan pour les plus âgés et un stand de maquillage étaient également de la partie.

La journée s'est terminée par quelques pas de danse dans la cour de la mairie, après la très belle tombola organisé par l'association de Houx et Yermenonville, « Actions & Récréation ».

Merci à tous les élus et bénévoles présents, et bien sûr, merci à toutes les personnes qui se sont déplacés dans la joie et la bonne humeur pour profiter de ces animations et de ces bon moments passés ensemble.

Une nouvelle fois, la fête Nationale du 14 juillet 2022 à Houx a été une grande réussite.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2023 !!!

Vie de la commune

MARCHÉ COMMUNAL

Le marché communal

Houx a son marché et cela fait déjà un an et demi que les commerçants sont fidèles au rendez-vous. Nous tenons au nom de toute l'équipe municipale, à les remercier de leur présence et dire combien pour le village cette animation est importante.

En effet, d'autres communes aux alentours ont voulu créer un marché en s'inspirant du nôtre mais ces marchés n'ont pas vu le jour ou n'ont pas réussi à se maintenir, tant il est très difficile de créer ce type d'évènement.

Ainsi, notre marché est l'un des rare à perdurer. Néanmoins, on ressent un certain ralentissement dans l'activité et dans la fréquentation. Bien sûr la période est rude, le contexte économique difficile et le moral de tous est plutôt en berne. Mais, il est important pour chacun d'entre nous, pour chacun d'entre vous, de faire vivre ce marché.

En effet, selon une étude qui a été faite il y a quelques années, l'installation d'un commerce permanent dans notre village n'est pas viable, et c'est encore plus vrai aujourd'hui.

Aussi, la chance que nous avons de posséder ce marché est de permettre une présence de commerce sur le territoire communal. Comme vous le savez, nous pouvons accueillir tous les commerçants qui en font la demande auprès de notre secrétariat de Mairie.

Le conseil municipal a décidé de voter une taxe d'occupation du sol de 2,50 euros par jour de marché. Cette somme très modique montre bien la volonté de la mairie de permettre l'accès à tous les commerçants ainsi que son engagement à développer une activité d'intérêt général pour les houssoises et les houssois, et non, pour l'intérêt financier de la commune.

Suivez l'actualité de la commune sur l'application gratuite « Panneau Pocket »

Vie associative

- ACTIONS & RÉCRÉATION - C.C.A.S

Actions & Récréation

Ayant à cœur de créer un lien intergénérationnel entre les enfants et les seniors de nos communes, l'association ACTIONS & RECREATION a organisé le 06 novembre dernier, un atelier à destination des enfants, afin de confectionner des papillotes de Noël. Ces papillotes serviront de décoration de table à l'occasion du repas des aînés.

L'association sera présente le vendredi 9 décembre 2022 au marché de Noël de Houx, pour continuer ces créations.

C.C.A.S : Le repas des aînés

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas de fin d'année organisé traditionnellement en l'honneur de nos aînés, aura bien lieu cette année.

Rendez-vous donc **le samedi 17 décembre à partir de 12h00** à la salle socioculturelle.

Pour rappel, ce repas est réservé aux habitants de plus de 70 ans. Il est organisé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et chacun à la possibilité de venir accompagner d'une personne de son choix, moyennant une participation financière. Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Pour ceux qui ne peuvent malheureusement pas se déplacer, un colis de Noël leur sera remis le samedi 17 décembre par les membres du C.C.A.S et les conseillers municipaux.

Nous avons hâte de vous retrouver en cette fin d'année 2022 !

DIVERS

Quelques réalisations dans la commune…

Divers marquages au sol et ajout d'un panneau lumineux « sens interdit » rue de la Mairie

Modification du carrefour entre la rue de l'aqueduc et la rue du chemin blanc

Mise en place d'un abris bus devant le portail de l'école de Houx afin d'abriter les parents en attendant ce dernier

Pas de panique !

Dimanche 6 novembre 2022, les pompiers d'Epernon, Maintenon, Gallardon et Saint-Symphorien-le-Château se sont donnés rendez-vous sur la place de l'église afin de préparer un exercice grandeur nature. Celui-ci avait pour but de simuler un accident de car avec un véhicule léger avec la participation des JSP dans le rôle des victimes

Rassurez-vous, il y a eu aucun blessé !

Renseignements pratiques

ETAT CIVIL-AGENDA

Naissances :

GUIHO Léandre Jean, née le 28 mars 2022
VERGER PERNOT Eva Daisy, née le 30 mars 2022
VEZIN GUILLAND Kaïs Naïm Joan, né le 19 avril 2022
GUICHARD BIGOT Camille Ambre Madeleine, née le 11 juillet 2022
HAMMACHE Taqwa, née le 5 septembre 2022
ROUXEL April Lana Kathleen, née le 14 septembre 2022
PILI Margot Florence Joëlle, née le 6 octobre 2022

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Pacs

FORISSIER Julie Dominique Marc et GUENOUN SANZ Karim, le 1er avril 2022
HAMM Constance Yoko Joséphine et BRIAR Vincent Anthony Sylvère, le 29 mai 2022
AUBRY Benjamin François Jacques et JEREMIAS Anthony Francisco, le 9 juin 2022
PARLANT Anne-Lise Barbara et PERRIN-BAYARD Geoffrey, le 2 septembre 2022

Mariages

LEMOULT Marie Claude et BOULAND Xavier Jean-Marie, mariés le 3 septembre 2022
GUERIN Gwendoline Justine et DUVIVIER Julien Benjamin, mariés le 3 septembre 2022
MAYER Isabelle Gilberte Anne-Marie et RIOU Eric Jean Alexandre, mariés le 10 septembre 2022

Décès :

LARCHER Jacqueline, épouse MARTINEZ, décédée le 10 juin 2022
BLACHAIRE Jeanne, épouse VALENTIN, décédée le 12 aout 2022
MOSNIER Micheline Jacqueline, épouse FOREAU, décédée le 2 novembre 2022

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

AGENDA

9 déc	Marché de Noël	Place de l'église et cour de la Mairie	16h30-21h30
10 déc	Balade du Père Noël	Départ: Yermenonville Arrivée: Houx	17h30
17 déc.	Repas des aînés	Salle socioculturelle	12h

Toute l'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de noël et de fin d'année !!!

La gazette de Houx

Bulletin municipal officiel

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres
☎: 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) : toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :
02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie
28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)
Lundi / Mardi / Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h
(sans RDV)
Mercredi 14h - 19h

Contact

☎: 02 37 32 31 54
🖷: 02 37 32 31 94
mairie@houx.fr

Suivez l'actualité de la commune sur:

Page Facebook : Mairie de Houx
Site web : www.ville-houx.com
Application (gratuite) : Panneau Pocket

Recevoir la gazette à son domicile…

Dans une démarche écologique, la municipalité souhaite laisser libre choix à l'habitant, de choisir le format des futures gazettes qu'il désire. En quelques chiffres…

La publication d'une gazette représente 350 impressions, soit environ 4200 feuilles (en moyenne). Chaque année, 4 gazettes sont réalisées => 1400 impressions, 16800 feuilles par an !

Or, les gazettes sont disponibles en format digital sur le site internet de la commune (www.ville-houx.com) et envoyés aux habitants ayant téléchargé l'application gratuite « PANNEAU POCKET ».

Néanmoins, si votre préférence reste le format papier, c'est tout à fait possible !

✂- -

Il suffit de renvoyer (ou de déposer) ce coupon avec vos coordonnées au secrétariat de la Mairie - 10 rue de la Mairie -28130 Houx **(1 seule fois suffit)**

☑ **Je choisis de recevoir la gazette à mon domicile**

Nom :…………………………… Prénom :………………………………

Adresse :……………………………………………………..….